



## Présentation du projet *Réaliser un abécédaire*

Ce projet prend appui sur les programmes et la mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences, plaçant la familiarisation avec l'écrit comme axe majeur. À l'école maternelle, découvrir le fonctionnement du code écrit représente un objectif premier. Il s'agit de permettre aux élèves de comprendre le lien entre le code oral et le code écrit et d'accéder progressivement au mécanisme d'encodage. La plupart des enfants sont attentifs très jeunes aux écrits qui les entourent, les percevant comme des objets visuels du monde. Les premières années d'école ont pour charge de favoriser la rencontre d'écrits variés afin d'en aborder la compréhension et d'aider à l'appropriation des formes écrites du langage et du principe alphabétique. Parmi les supports susceptibles d'offrir une exploration riche, l'abécédaire montre un intérêt particulier.

Autrefois ouvrage de transmission des premiers rudiments de la lecture et de l'écriture, l'abécédaire n'a pas perdu sa force symbolique dans la culture écrite d'aujourd'hui. Par la rencontre avec les abécédaires, l'enfant met en rapport la lettre du texte, la référence portée par l'image et sa représentation du monde. Lire des abécédaires, c'est entrer dans l'ordre arbitraire des signes alphabétiques.

Le projet *Réaliser un abécédaire* occasionne l'entrée dans cet univers organisé. Est privilégiée la production d'un texte, qui met en relation une pratique orale de la langue et l'initiation à l'écrit, puis une illustration du texte. L'activité de l'élève est favorisée afin de construire les premiers savoirs de compréhension de l'écrit.

L'apprentissage du nom des lettres qui consiste à les identifier et à les reconnaître est un préalable à l'activité de lecture. Il s'agit de développer la capacité des élèves à identifier chacune des lettres de l'alphabet à travers des activités multiples au-delà de la simple connaissance de la comptine. Écrire un mot-prénom ou un mot-outil oblige la mise en évidence de chaque lettre et permet d'attirer l'attention des élèves sur la nature segmentale du langage écrit, étape indispensable à la prise de conscience de la nature segmentale du langage oral nécessaire au développement de la conscience phonologique. En connaissant le nom des lettres, les élèves débutent en CP avec des acquis solides et peuvent se consacrer aux sons en y associant une lettre ou un groupe de lettres (graphème). L'apprentissage de l'alphabet débute en grande section et se poursuit tout au long du cycle 2.

Ce projet permet en outre de travailler le vocabulaire : les mots découverts lors des temps spécifiques feront partie du lexique de la classe. C'est une première étape vers la constitution du cahier de mots préconisé dans les programmes. Ce projet permet aux élèves de travailler la maîtrise de la langue française (pilier 1) mais aussi de les guider vers l'autonomie et de développer leurs

1. *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, n° 5, hors série du 12 avril 2007.

# Quoi ?

capacités d'initiatives (pilier 7). La démarche de s'essayer à la mise en œuvre de projets doit débiter dès la maternelle. Elle ne se construit qu'à travers des tentatives répétées tout au long de la scolarité de l'enfant.

## Quelles activités ?

Pour donner vie au projet, l'enseignant est amené à faire l'inventaire des tâches à réaliser. Cette séance est axée sur l'expression orale des élèves, qui engage la discussion entre pairs. Cela permet d'anticiper les tâches, de les nommer, de les expliquer. Cette phase orale favorise la coconstruction des apprentissages et l'appropriation du projet par tous les élèves. Par cette démarche, l'enseignant suscite les échanges, la coopération et offre à chacun la possibilité de se représenter le projet. Cette représentation se concrétise dans une forme écrite : il s'agit d'inventorier les activités, de les organiser et de les mémoriser en produisant un écrit référent consultable à tout moment de la réalisation du projet.

### Projet d'activités

